



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration
tenue le 25 octobre 2018 au bureau de Badminton Québec

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2018
4. Suivi des réunions précédentes
5. Finances
 - 5.1. Base de données
 - 5.2. Ententes de partenariat
 - 5.3. Bilan financier des associations régionales
 - 5.4. Bilan financier
 - 5.5. Budget 2018-2019
 - 5.6. Salaires payables
 - 5.7. Compte bancaire - signataires
6. Ressources humaines
 - 6.1. Demande d'un employé
 - 6.2. Politique de travail
7. Politiques et directives organisationnelles
 - 7.1. GV-D08-1 Comité de discipline et Comité d'appel
 - 7.2. RH-D01-4 Vérification des antécédents judiciaires
 - 7.3. PA-P01 Gestion financière
 - 7.4. RC-D01-5 Gestion des défauts lors des compétitions
 - 7.5. RC-D01-3 Politique d'admissibilité aux championnats provinciaux
 - 7.6. Plan de communication des politiques
8. Programme de soutien à l'engagement des entraîneurs (PSEE)
9. Plan stratégique
10. Camp estival
11. Maison du Sport et du Loisir
12. Varia
13. Date de la prochaine réunion
14. Levée de la réunion

Étaient présents : Monsieur Bruno Bélisle, gouverneur
Monsieur Joe Bianchini, administrateur
Monsieur Étienne Couture, administrateur
Monsieur Gaston Girard, gouverneur
Monsieur Mario Harbec, secrétaire
Monsieur Claude Tessier, président

Était présente d'office : Madame Chantal Brouillard, directrice générale

Absence motivée : Monsieur Pieric Langlais-Gagné, trésorier

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 18h15.

2. Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
CA-2018-1733**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Claude Tessier propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2018

**RÉSOLUTION
CA-2018-1734**

Monsieur Bruno Bélisle, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2018.

UNANIMITÉ

Les membres approuvent également le compte rendu de cette réunion à diffuser aux représentants des associations régionales affiliées.

4. Suivi des réunions précédentes

Madame Brouillard fait le suivi de certains projets en cours.

5. Finances

5.1. Base de donnée

Madame Brouillard rappelle que le Conseil d'administration a accordé, en juin dernier, un contrat pour le développement d'une nouvelle base de données.

Or, en juillet 2018, Badminton Canada annonçait son intention de mettre en place une base de données et une

plateforme d'inscriptions canadiennes pouvant être adaptées aux besoins de chacune des fédérations provinciales. Ce projet devrait également permettre aux clubs et aux associations de disposer d'une page pour leurs activités. À la suite de discussions avec Badminton Canada et le fournisseur, il est permis de conclure que ce produit répondrait aux besoins de Badminton Québec. Selon le modèle financier préliminaire soumis par Badminton Canada, il y aurait un montant unique à payer pour le transfert des données de la base actuelle à la nouvelle. Le coût annuel serait faible mais le coût par transaction serait légèrement plus élevé que celui actuellement encouru. En fonction de ces données, cette option serait économiquement avantageuse pour Badminton Québec mais exigerait la résiliation du contrat récemment signé avec le fournisseur. Le coût pour mettre fin à ce contrat est de 4 156 \$ mais Badminton Canada accepte de le rembourser sous forme de services gratuits accordés à Badminton Québec.

Le modèle financier final de Badminton Canada devrait être présenté aux provinces en décembre prochain.

5.2. Ententes de partenariat

Madame Brouillard annonce le renouvellement d'ententes de commandite avec Black Knight et le Coin du badminton. Des ententes ont été conclues avec deux nouveaux commanditaires, Tenniszon et Li-Ning.

L'entente avec le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) a été renouvelée selon des termes semblables à ceux de la dernière saison. Par contre, un nouveau protocole est en négociation pour la saison 2019-2020.

Monsieur Couture se joint à la réunion par téléphone.

5.3. Bilan financier des associations régionales

Madame Brouillard dépose un tableau résumant la situation financière des associations régionales affiliées à Badminton Québec, à l'exception de celle de Laval. Leur santé financière est bonne; toutes affichent un surplus accumulé.

5.4. Bilan financier

Madame Brouillard présente les états financiers au 17 octobre 2018 et répond aux questions.

5.5. Budget 2018-2019

Madame Brouillard annonce que le Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada a décidé de ne pas financer le projet d'implantation du badminton dans les communautés autochtones malgré le succès d'un projet pilote mené l'an dernier au Manitoba et l'intérêt qu'il avait manifesté à son endroit. À ce jour, aucune explication de cette décision n'a pu être obtenue. Les prévisions budgétaires initiales présentées en mai 2018 prévoyaient des revenus importants pour ce projet.

Madame Brouillard présente des prévisions budgétaires ajustées pour la saison 2018-2019. Différentes avenues sont analysées pour réduire le déficit anticipé; les premières mesures prises ramènent le déficit à environ 24 600 \$. Une analyse préliminaire des revenus et dépenses de la saison 2019-2020 permet de constater un retour à l'équilibre budgétaire.

RÉSOLUTION CA-2018-1735

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose l'adoption des prévisions budgétaires 2018-2019.

UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CA-2018-1736

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose de suspendre, pour la saison 2018-2019, le soutien financier aux membres actifs de Badminton Québec prévu à l'article 7 de la directive PA-D02-1.

UNANIMITÉ

5.6. Salaires payables

Conformément à la directive GV-D03-01, madame Brouillard informe le Conseil d'administration que tous les salaires dus aux employés ont été payés conformément aux contrats de travail en vigueur et que les différentes lois provinciales et fédérales s'y appliquant ont été respectées.

**RÉSOLUTION
CA-2018-1737**

5.7. Compte bancaire - signataires

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Bruno Bélisle, propose

- ✓ que les personnes autorisées à signer les chèques et effets pour le compte de Badminton Québec soient madame Chantal Brouillard ainsi que messieurs Gaston Girard, Alexandre Grosleau et Mario Harbec;
- ✓ que la signature de deux desdits représentants apparaissent sur chacun des chèques ou effets;
- ✓ que tout chèque d'un montant de 5 000 \$ ou plus porte obligatoirement la signature d'un des membres du Conseil d'administration désignés par la présente résolution.

UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1. Demande d'un employé

Madame Brouillard dépose une demande d'un employé. Après discussion, les administrateurs conviennent d'octroyer un ajustement aux conditions salariales de cet employé.

6.2. Politique de travail

Madame Brouillard mentionne que des modifications apportées à la Loi sur les relations du travail qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019 exigent une mise à jour des conditions de travail des employés permanents. Les administrateurs approuvent les modifications.

7. Politiques et directives organisationnelles

Monsieur Harbec rappelle que certaines questions avaient été soulevées lors de l'adoption des politiques et directives de Badminton Québec.

7.1. GV-D08-1 Comité de discipline et Comité d'appel

Madame Brouillard a consulté une avocate du Regroupement Loisir et Sport Québec (RLSQ). À la lumière des renseignements et commentaires obtenus, les membres conviennent

- ✓ que le Comité de discipline soit constitué du président et du secrétaire du Conseil d'administration et que le troisième membre soit désigné par le Conseil

d'administration, l'avocate suggérant que la direction générale n'y siège pas;

- ✓ qu'il n'y ait pas, tel que suggéré par l'avocate, de Comité d'appel, car s'il y en avait un, ce serait pour réétudier le dossier comme s'il s'agissait de la plainte initiale.

Les membres du Conseil d'administration désirent savoir si le Comité de discipline peut leur faire rapport de ses décisions. Madame Brouillard consultera l'avocate du RLSQ à ce sujet. En fonction de l'avis obtenu, les membres décideront s'ils veulent entériner les décisions du Comité de discipline ou seulement en être informé.

Monsieur Harbec préparera des projets de modification de la directive et des Règlements généraux.

7.2. RH-D01-4 Vérification des antécédents judiciaires

Les membres conviennent de modifier la directive en fonction des commentaires reçus de l'avocate du RLSQ. Par contre, ils désirent obtenir des renseignements additionnels quant à la vérification des antécédents judiciaires des officiels.

7.3. PA-P01 Gestion financière

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

7.4. RC-D01-5 Gestion des défauts lors des compétitions

Les membres conviennent de préciser qu'un seul défaut par tournoi est comptabilisé.

Monsieur Harbec préparera un projet de modification de la directive avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

7.5. RC-D01-3 Politique d'admissibilité aux championnats provinciaux

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

7.6. Plan de communication des politiques

Madame Brouillard propose un plan de diffusion des politiques et directives de Badminton Québec. Les membres l'approuvent.

Messieurs Couture et Tessier se retirent de la réunion.

8. Programme de soutien à l'engagement des entraîneurs (PSEE)

Madame Brouillard indique que deux clubs ont formulé des demandes particulières quant au statut de leurs entraîneurs. Les administrateurs analysent les dossiers et rendent une décision.

Deux scénarios de distribution des subventions sont étudiés : l'une offrant des montants de base de 3 500 \$ et de 5 000 \$ respectivement aux entraîneurs à mi-temps et à temps plein, l'autre accordant des montants de base de 3 500 \$ et de 5 500 \$. Les membres du Conseil d'administration retiennent cette dernière option.

RÉSOLUTION CA-2018-1740

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Bruno Bélisle, propose que la somme de 71 000 \$ reçue du Programme de soutien à l'engagement des entraîneurs soit distribuée selon la répartition proposée. (Annexe 1).

UNANIMITÉ

Messieurs Couture et Tessier réintègrent la réunion.

9. Plan stratégique

Madame Brouillard dépose un document présentant les réalisations de la saison 2017-2018 et les actions prévues en 2018-2019 relativement au plan stratégique 2017-2022 de Badminton Québec. Il est demandé d'étudier la possibilité que le Programme de soutien à l'engagement d'entraîneur tienne compte du volet parabadminton.

10. Camp estival

Madame Brouillard rend compte du camp estival. Celui-ci a réuni 94 participants en quatre semaines d'activités à Sherbrooke et à Rigaud. Un sondage a été effectué auprès des participants et de leurs parents. Un post-mortem sera effectué avec les entraîneurs.

11. Maison du Sport et du Loisir

Madame Brouillard fait le point sur ce projet du gouvernement du Québec qui désire héberger les fédérations sportives et de loisir dans un même édifice d'ici 24 à 36 mois. L'objectif est d'acquérir un immeuble ou d'en construire un dans un rayon de cinq kilomètres autour du Stage olympique. La Société québécoise des infrastructures pilote ce dossier et les fédérations sont représentées par le RLSQ.

Lorsque les renseignements requis seront connus, une décision devra être prise à savoir si Badminton Québec emménage dans la Maison du Sport et du Loisir ou demeure dans son actuel condominium.

12. Varia

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion devrait se tenir à la fin novembre.

14. Levée de la réunion

**RÉSOLUTION
CA-2018-1741**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 21h55.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 26 novembre 2018, sur proposition de monsieur Gaston Girard, appuyé(e) par monsieur Claude Tessier, et adoptée à l'unanimité.